



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Sommaire :

- I. *Le cadre général du compte administratif de la Communauté de Communes Val de Cher Controis*
- II. *La section de fonctionnement*
 - a. *Les dépenses*
 - b. *Les recettes*
 - c. *La fiscalité*
- III. *La section d'investissement*
- IV. *Les budgets annexes*

I. Le Cadre général du budget

Conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes Val de Cher Controis.

II. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la Communauté de Communes Val de Cher Controis pour exercer les compétences qu'elle assure.

a- Les Dépenses

Dépenses				
Chapitre		CA 2019	CA 2020	Evolution
011	Charges à caractère général	-3 005 792	-3 063 640	1,92%
012	Charges de personnel et frais assimilés	-3 015 528	-2 907 253	-3,59%
014	Atténuations de produits	-13 576 143	-13 606 404	0,22%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-953 746	-1 035 848	8,61%
65	Autres charges de gestion courantes	-1 737 124	-1 992 045	14,67%
66	Charges financières	-171 628	-149 970	-12,62%
67	Charges exceptionnelles	-1 348 658	-2 622 156	94,43%
Total Fonctionnement		-23 808 619	-25 377 316	6,59%

Chapitre 011 - Les conditions sanitaires que nous traversons depuis le début de la pandémie COVID19 ont entraîné des achats de masques, tests, gel, et protections diverses pour environ 200 000 €. Malgré ces dépenses supplémentaires, les charges à caractères générales n'augmentent pas car les structures enfance-jeunesse ayant fonctionné en mode dégradé cette année, elles ont réduit fortement leurs dépenses de fonctionnement.

Chapitre 012 - Les charges de personnel sont en recul de 3.59 %. Cette baisse de 100 000 € est due en partie, au non recrutement de certains saisonniers pour les structures enfance-jeunesse et à la dégressivité de la prise en charge de deux agents classés en surnombre auprès du centre de gestion 41.

Chapitre 014 – Ce chapitre est composé du reversement de la Teom au syndicat pour 4 723 621 €, du versement des attributions de compensations aux communes membres pour 7 159 732 € et du reversement du FNGIR pour 1 722 886 €.

Chapitre 65 – Les autres charges exceptionnelles sont constituées notamment du reversement de la taxe de séjours à l'office de tourisme (568 k€ contre 299k€ en 2019) et du versement de subventions aux associations et personnes privées. L'aide COVID versée aux commerçants fermés en novembre représente 330 000 € en 2020. Cette augmentation cumulée de 600 k€ est en partie compensée par les contributions aux syndicats « Gémapl » maintenant versées sur le budget annexe.

Chapitre 66 - Les charges financières sont constituées des intérêts de la dette. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit au budget principal.

Chapitre 67 - Les charges exceptionnelles correspondent aux subventions aux budgets annexes pour 1 431 000 € et aux contributions versées aux concessionnaires pour la gestion des deux centres aquatiques et des aires d'accueil des gens du voyage pour 997 963 €.

En conclusion, entre 2019 et 2020, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1 568 697 € soit 6.59%, essentiellement sur le chapitre 65 et 67.

b- Les Recettes

Recettes			
Chapitre	CA 2019	CA 2020	Evolution
002 Excédents reportés	8 732 729	8 872 047	1,60%
013 Atténuations de la charge	79 086	54 007	-31,71%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 635	41 932	17,67%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	843 989	748 063	-11,37%
73 Impôts et taxes	21 511 085	22 430 291	4,27%
74 Dotations, subventions et participations	4 227 912	4 218 138	-0,23%
75 Autres produits de gestion courante	35 782	64 823	81,16%
77 Produits Exceptionnels	62 153	159 451	156,55%
Total investissement	35 528 371	36 588 752	2,98%

Chapitre 013 - L'atténuation de la charge correspond aux remboursements des frais de personnel et charges sociales perçus lors des arrêts de travail des agents.

Chapitre 70 - Les produits des services sont en recul de 100 000 €. Ce recul est dû à la baisse de fréquentation des structures enfance-jeunesse due à la situation sanitaire restrictive.

Chapitre 73 – Une baisse du produit de la CFE de près de 600 000 € est constatée cette année y compris le l'exonération votée en juillet pour les acteurs du tourisme (180 000€). Cette baisse est compensée par une augmentation exceptionnelle de la CVAE de 560 000 € due à des régularisations de la DGFIP.

L'instauration et le vote d'un produit attendu de 495 000 € pour la taxe Gémapi et le décalage de perception de la taxe de séjours (418 463 € en 2020 contre 98 717 € en 2019) représente 814 746 €, soit 80% de l'augmentation des recettes.

Chapitre 74 - Les dotations, subventions et participations sont stables.

Chapitre 77 - Concernant les produits exceptionnels, en 2020 nous avons perçu un remboursement d'assurance de 77 857 € pour le sinistre du gymnase de Chémery et provisionné la refacturation des masques aux communes pour 55 901 €.

Le résultat de fonctionnement cumulé ainsi constaté de 11 211 436.42 € en 2020 en tenant compte de l'excédent 2019 de 8 732 729 €, reste stable.

c- La Fiscalité

Les taux des impôts sont restés identiques en 2020 :

Taxe d'habitation : 9.44%

Taxe foncière non bâti : 1.50%

Taxe foncière bâti : 2.49%

CFE : 24.43%

Un produit attendu de 495 000 € a été voté au titre de la Gémapi pour la première année.

III. La section investissement

La section d'investissement porte les projets de la Communauté à moyen ou long terme. Ne sont pas inscrits au budget principal les opérations de développement économique (constructions de bâtiments relais, aménagement de zones) et exceptionnelles (gendarmerie, maisons de santé pluridisciplinaires), qui elles sont hébergées dans des budgets annexes dédiés.

L'année 2020, avec notamment la période de confinement et les élections de l'exécutif, a été très perturbée dans son déroulement. Certaines opérations budgétisées ayant pris du retard d'exécution.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2020 s'élèvent à 4 029 901.40 € dont les principales sont :

- Le remboursement de la dette : 542 988 €
- Le PPP du centre aquatique de Contres : 227 115 €
- La poursuite des deux PLUi : 71 704 €
- Le versement de fonds de concours aux communes membres : 312 398 €
- L'opération d'amélioration de l'habitat : 110 247€
- Les acquisitions immobilières au titre du PPRT Storengy : 469 810€
- Les travaux du centre aquatique de Faverolles : 593 908 €
- Le versement d'une subvention au SMIEEOM : 400 000 €
- Le versement d'une subvention pour la construction de l'hôpital de Selles : 320 000 €

Les restes à réaliser (RAR), dépenses engagées non réalisées, s'élèvent au 31 décembre 2020, à 5 269 186.69 €

Les recettes s'élèvent à 6 211 295 €, dont :

- Le report de l'exercice précédent : 1 341 484 €
- L'affectation de l'excédent de N-1 : 2 843 781 €
- Le FCTVA : 123 543€
- La dotation aux amortissements : 1 035 848 €
- Les subventions sollicitées pour les diverses opérations : 496 843 €
- Les participations des co-financeurs pour le PPRT Storengy : 250 636 €

IV. Les budgets annexes

En dehors des zones d'aménagement, les budgets annexes hébergent les opérations liées au développement économique, les maisons de santé pluridisciplinaire, les gendarmeries de Contres et Selles-sur-Cher et la Gémapi.

Sections fonctionnement :

Section de fonctionnement							
Libellé budget		CA 2019		CA 2020		Evolution	
41001	Spanc	-84 963	191 041	-76 871	191 828	8 092	787
41003	ZA Barreliers Doulain	-1 773 895	3 583 348	-1 921 077	3 730 530	-147 182	147 182
41004	ZA Barreliers Grandmont	-483 510	1 878 673	-552 983	1 948 246	-69 473	69 573
41005	Village Artisans	-252 673	413 521	-374 601	516 952	-121 928	103 431
41007	ZA Selles sur cher	-321 300	321 300	-50 240	50 240	271 060	-271 060
41008	ZA Grille Midi	-356 300	402 428		46 128	356 300	-356 300
41009	ZA Bâtiments Relais	-1 326 440	1 349 022	-1 038 650	1 775 809	287 790	426 787
41011	Locaux Commerciaux	-49 220	49 789	-50 879	57 569	-1 659	7 780
41013	Gendarmeries	-11 505	106 439	-68 191	155 064	-56 686	48 625
41014	Aménagement de Zones	-1 719 611	1 719 611	-36 871	36 871	1 682 740	-1 682 740
41015	ZA Saint Aignan	-87 746	-138 015	-24 643	74 913	63 103	212 928
41016	ZA Noyers sur Cher	0	80 877		80 877	0	-0
41017	Maisons de Santé Pluridisciplinaires	-134 397	124 226	-181 410	273 288	-47 013	149 062
41019	Gémapi			-376 357	495 000	-376 357	495 000
Total fonctionnement		-6 601 560	10 082 260	-4 752 774	9 433 316	1 848 786	-648 944

Sections investissement :

Section d'investissement							
Libellé budget		CA 2019		CA 2020		Evolution	
41001	Spanc	-38 281	51 504	-37 457	51 299	824	-205
41003	ZA Barreliers Doulain	-3 248 659	1 333 193	-3 836 543	1 915 466	-587 884	582 273
41004	ZA Barreliers Grandmont	-967 020	482 290	-969 460	552 983	-2 440	70 693
41005	Village Artisans	-550 252	207 809	-557 181	393 167	-6 929	185 358
41007	ZA Selles sur cher	-687 916	320 700	-367 659	49 500	320 257	-271 200
41008	ZA Grille Midi	-712 600	356 300	-356 300		356 300	-356 300
41009	ZA Bâtiments Relais	-4 423 644	5 168 696	-3 260 802	2 212 060	1 162 842	-2 956 636
41011	Locaux Commerciaux	-324 461	325 204	-42 461	41 831	282 000	-283 373
41013	Gendarmeries	-233 150		-1 534 599	2 005 774	-1 301 449	2 005 774
41014	Aménagement de Zones	-1 729 619	11 144	-1 755 346		-25 727	-11 144
41015	ZA Saint Aignan	-162 172	76 879	-158 983	16 500	3 189	-60 379
41016	ZA Noyers sur Cher	-47 845		-47 845		-0	0
41017	Maisons de Santé Pluridisciplinaires	-390 560	107 010	-371 016	344 231	19 544	237 221
41019	Gémapi			-41 844		-41 844	0
Total fonctionnement		-13 516 179	8 440 729	-13 337 497	7 582 813	178 682	-857 916